



# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Toute commande de travaux passée auprès de L'Atelier de Cathy, implique de la part de l'acheteur l'acceptation sans réserve des conditions générales ci-dessous.

## COMMANDE ET DEVIS

Toute commande fera l'objet d'un devis écrit, signé par le client avec la référence « Bon pour accord ». Le devis précisera les travaux à engager.

La prestation de tapisserie comprend des étapes intermédiaires lors desquelles des événements peuvent intervenir. C'est pour cette raison que des photos sont prises depuis le moment où le bien est accepté pour transformation et/ou réparation jusqu'au moment où il est rendu à son propriétaire.

Sont mentionnées par écrit accompagnés d'au moins une photo, les éventuelles complications du fait de l'état du bien confié à partir du moment où il est remis au prestataire et durant chaque phase de transformation.

Pour les sièges, lors du dégarnissage, des défauts ou dégradations causés, par exemple, par de précédentes réparations, et invisibles avant cette étape, peuvent démontrer que la prestation sera différente de celle prévue ou impossible sans passer par des prestations d'ébénisterie par exemple. Dans ce cas, la prestation prévue sera immédiatement stoppée afin de demander au client s'il compte poursuivre la prestation y compris celle de remise en état par un ébéniste qui serait alors sujet à devis. Dans ce cas précis également, des photos supports de la découverte illustreront la demande de continuité ou d'arrêt. En cas d'arrêt de la prestation, le bien sera rendu tel quel au moment de l'arrêt de la prestation.

Les travaux de garnissage (mousse ou crin), de petite menuiserie et/ou ébénisterie (consolidation ou réfection du bois) qui seraient invisibles avant dégarnissage feront l'objet d'un devis complémentaire soumis à l'acceptation du client.

## **DEVIS ET PRIX**

Les devis précisant les offres de prix sont valables pendant 2 mois à compter de la date d'édition du devis.

Le tissu ou les matériaux nécessaires à la réalisation du projet seront commandés à L'Atelier de Cathy.

Dans le cas où le client apporte son propre tissu, une majoration de 20% du montant total du devis sera appliquée pour couvrir un risque éventuel de non-conformité dudit tissu par rapport aux normes de qualité exigées par le métier de tapissier.

La commande sera prise en compte et intégrée au planning de l'Atelier de Cathy qu'à réception du devis daté et signé et d'un acompte de 40% de la commande globale encaissable sans délai, par chèque ou par virement.

## **PAIEMENTS**

Un acompte de 40% du montant total de la commande est demandé lors de la signature du devis. Selon le montant total de la commande, un ou plusieurs versements intermédiaires seront également être demandés. Dans de tels cas, ils seront précisés sur le devis. Le solde sera exigible à la livraison.

En cas d'annulation de la commande par l'acheteur, l'acompte versé sera retenu pour couvrir les frais engagés par l'Atelier de Cathy.

## **DELAIS DE REALISATION**

Ils sont de 2 à 4 mois à partir de la réception de la pièce et du versement de l'acompte, selon l'importance et/ou la complexité des travaux à engager.

Ils sont indicatifs.

En cas de retard, ils ne peuvent donner lieu à aucune indemnité, réduction de prix ou annulation de commande.

Lorsque la commande est prête, le client devra venir la chercher ou se la faire livrer dans le mois. Passé ce délai, des frais supplémentaires de garde pourront être appliqués.

## **ENLEVEMENT ET LIVRAISON**

L'enlèvement et/ou la livraison des pièces peuvent être réalisés par L'Atelier de Cathy. Dans ce cas, le coût du transport sera indiqué sur le devis. Le prix dépendra de l'encombrement des pièces, de la distance et de l'étage. Si nécessaire, il pourra être fait appel à un livreur.

## **GARANTIES**

Les travaux sont exécutés selon les règles de l'art. Ne donnent pas lieu à garanties :

- L'altération prématurée liée à un usage anormal (ex : siège d'intérieur utilisé en extérieur)
- A un nettoyage impropre
- A l'action des agents extérieurs (ex : animaux, dégâts humains...°)
- Dégradation du bâti et des bois par le temps et l'âge des meubles
- Dégradation des garnitures par le temps et l'âge du meuble

Les tissus non fournis par l'Atelier de Cathy ne donnent lieu à aucune garantie même si l'Atelier de Cathy a donné son accord pour les utiliser.

## **RECLAMATIONS ET MEDIATEUR**

Les réclamations concernant la qualité de la marchandise à l'exclusion de tout litige de transport devront être faites immédiatement lors de la livraison ou dans un délai de huit jours lorsqu'il s'agit d'un vice caché.

En aucun cas une réclamation ne pourra justifier un retard de paiement. Les marchandises fournies resteront notre propriété jusqu'au dernier jour de leur paiement conformément à la loi n° 80.335 du 12 mai 1980.

En cas de réclamations et si aucune issue ne pouvait être trouvée, il pourra être envisager de faire appel au médiateur de la consommation.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, L'Atelier de Cathy a mis en place un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est : MEDIATION CONSOMMATION DEVELOPPEMENT/MED CONSO DEV

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site :  
<https://www.medconsodev.eu/> ou par voie postale en écrivant à :

MEDIATION CONSOMMATION DEVELOPPEMENT/MED CONSO DEV  
Centre d'affaires Stéphanois SAS  
Immeuble l'horizon - esplanade de France  
3 rue J. Constant Milleret  
42000 Saint Etienne

## **CONTACT**

L'Atelier de Cathy, 175 Bis rue des Pyrénées, 75020 Paris, 06.86.78.04.74  
[catherine.pinchaut@gmail.com](mailto:catherine.pinchaut@gmail.com).